

Le mot du Maire

Chères Martinodiennes, chers Martinodiens,



L'année 2018 est arrivée à son terme. Aussi, permettez-moi de vous souhaiter une très belle année 2019 ainsi qu'à votre famille, vos proches ou votre entourage.

Que 2019 vous apporte « des sourires pour chasser la tristesse, de la confiance pour faire fuir les doutes, des gourmandises pour croquer la Vie, de l'audace pour tout essayer, de l'amitié pour le plaisir de partager, du courage pour toujours avancer... »

Qu'elle vous préserve des difficultés, de la maladie et vous apporte satisfaction, réjouissance et bonheur au quotidien.

Pour accompagner ce dernier bulletin du 2018, la Municipalité est heureuse de vous offrir un petit sac compartimenté pratique à utiliser, petit geste de sympathie en faveur de l'écologie.

Avec toute ma considération,

Votre Maire, Jean-Marie DURIEZ

Vie communale



Le mercredi 10 octobre, les enfants de moins de 6 ans ont assisté au spectacle « Le petit monde de Léon ». Ce dernier rentre chez lui en compagnie de son doudou et nous raconte

son dernier voyage sur le thème des saisons ou sur celui des animaux. Au fil de son récit, Léon revisite nos chansons d'enfance et nous entraîne par sa voix et ses gestes à y participer. Léon a interprété nos comptines dans le jeu vivant et poétique de sa guitare, de sa voix et de ses adaptations dans le plus beau des écrans.



Le 11 novembre 1918, à 11h, la 1ère Guerre mondiale s'achevait après avoir causé, dans les deux camps, près de 19 millions de morts, militaires et civils. A cette occasion, Monsieur le Maire et Jean-Michel Foucher ont sonné les 11 coups de cloche à 11h marquant la fin du conflit. Vous avez été nombreux à assister à la commémoration de l'armistice. Ce fut l'occasion de réaffirmer la volonté de préserver la paix entre les peuples. Les nombreux enfants présents ont reçu un livre, témoignage de ce centenaire pour leur implication à cet anniversaire.



Vie associative

L'Association des Parents d'Élèves (**A.P.E**) a organisé le défilé d'Halloween le 31 octobre. Malgré la pluie, petits et grands, sorcières et monstres étaient au rendez-vous. Nous adressons nos remerciements au personnel et aux résidents du Sato pour leur accueil.



Le vendredi 14 décembre, les enfants de l'école ont assisté au spectacle de Noël offert par l'**A.P.E**. Le Père Noël et Rudolf étaient présents pour le bonheur de tous. Cet après-midi s'est clôturé par un goûter offert par la municipalité.



Le samedi 8 et dimanche 9 décembre, l'association **L.S.S.M** organisait son 32ème marché de Noël. Ce dernier a connu un très grand succès populaire avec

près de 20 000 personnes venues acheter des produits artisanaux proposés par les 80 exposants présents. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent inlassablement : montage, tenue des stands, démontage et nettoyage avant rangement.



La Municipalité a initié une action visant à réhabiliter les chemins communaux par un recensement de ceux-ci. Une étude est en cours afin d'améliorer le maillage du territoire. Afin d'accompagner cette démarche l'association **RAIPONCE** a posé un panneau indicateur à l'entrée du chemin de la Cavée St Symphorien. Celui-ci permet de matérialiser la largeur de ce chemin et contribue à la valorisation de notre patrimoine. Cette action pourrait être poursuivie afin de généraliser progressivement cette signalisation aux principaux chemins structurant notre commune.



Pour faciliter l'écoulement de l'eau au niveau du Pont d'Pierre, l'association **RAIPONCE** a effectué un curage du lit de ce ruisseau situé à la limite de notre territoire et de St Léger en Bray. Bravo pour leur implication.



Enfin, le 21 décembre, le Père Noël est de nouveau passé dans les rues du village. Gaby et Martine étaient encore au rendez-vous pour la dégustation de leur planteur. Puis, une collation était offerte par **L.S.S.M** au sous-sol de la salle des fêtes.



Ondine de Bellevue Équitation à Auneuil tire le traineau.

Le comité des fêtes, en partenariat avec le théâtre du Beauvaisis, est heureux de vous proposer le **vendredi 29 mars 2019 à 20h**, à la salle des fêtes, une pièce de Philippe Durand : **1336 (parole de Fralibs)**.
L'histoire vraie : 1998, la multinationale Unilever veut liquider sa filiale Fralib qui fabrique les thés Lipton et Éléphant depuis un siècle, pour la délocaliser en Pologne. Les salariés entrent en résistance. 1336 jours de lutte leur seront nécessaires pour parvenir à leurs fins : créer leur coopérative, garder leurs emplois...



Le spectacle : Philippe Durand a rencontré les ouvriers. " Des témoignages recueillis, il a conçu un récit d'une rare sensibilité. On y redécouvre des valeurs que le monde moderne piétine allègrement : le collectif, la solidarité et le sens du social." d'après *Télérama*

Le spectacle sera suivi d'un "pot de l'amitié", en présence du comédien. N'hésitez pas à contacter Micheline Joé au 03.44.02.14.13 ou la Mairie au 03.44.02.18.52 pour réserver. **Tarif unique de 6€.**

Une histoire commune

Le nouveau roman photo de la Compagnie de la Cyrène raconte une histoire commune partagée entre deux villages magnifiques. Plus de quatre-vingt Martidoniens et Maraisiens ont participé à cette aventure. Le texte écrit par Roger Wallet prendra vie dans la mise en scène de Gilles Remy. Les photos de Jean-Luc Telesfort et Jean Louis Bouché viendront appuyer le jeu des comédiens Julie Evrard, Guillaume Paulette et Michel Fontaine. Les musiques et effets sonores seront proposés par Gérard Eloy.

Vous souhaitez connaître le mystère de la Jean Larivière ??

Rendez-vous le jeudi 25 avril et le vendredi 26 avril à la salle des fêtes de Aux Marais ou

le samedi 27 avril et le dimanche 28 avril à la salle des fêtes de Saint-Martin-Le-Nœud. Le tarif et les horaires seront connus prochainement.

Un verre de l'amitié sera offert à la fin des représentations.

Réservations auprès des mairies.



Agence postale communale



Encore une belle déco de Noël réalisée une nouvelle fois par Madame COULOMBEL. Merci pour l'aide apportée à Caroline.



Noces de diamant



Simone et Michel **BORDEAUX** se sont dit "OUI" pour la deuxième fois... 60 ans après !

Jolie surprise toute en émotion pour le couple, conduit par leurs enfants, sous le regard admiratif de leurs petits-enfants. Nous leur souhaitons encore de nombreuses années de vie commune et leur donnons rendez-vous dans 10 ans pour les noces de platine. Vive les jeunes mariés !!

État-civil

Bienvenue à : Lia DIEUTRE née le 26/09/2018



Pensées pour les proches de :

Daniel EECKHOUT décédé le 24/09/2018



Cadre de vie- Environnement



Finies les hésitations au moment de trier vos déchets. La poubelle jaune acceptera, **dès le 4 mars 2019**, l'ensemble des emballages en plastique, métal ainsi que les papiers et cartons. La collecte du verre et des déchets verts ne change pas.

Colis de Noël

La distribution des colis de Noël par les élus et membres du C.C.A.S est un moment attendu par tous les aînés de la commune ! Mi-décembre, un colis gourmand a été remis à tous les habitants âgés de 65 ans et plus.



A vos agendas

Vendredi 11 janvier : Présentation des vœux du Maire.

Dimanche 13 janvier : Repas communal offert aux personnes de plus de 60 ans et au personnel communal.

Vendredi 29 mars : Représentation 1336 (parole de Fralibs) en partenariat avec le théâtre du Beauvaisis.

Samedi 27 et dimanche 28 avril : Représentation d'une Histoire Commune.

MAIRIE : 03 44 02 18 52 - FAX 03 44 02 93 49
mairie.st-martin-le-ncud@wanadoo.fr

OUVERTURE MAIRIE :
Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 10h30
Mardi et jeudi de 17h à 18h30

OUVERTURE AGENCE POSTALE : 03 44 05 36 41
Mardi et Jeudi de 9h à 12 h - Mercredi et Vendredi de 13h30 à 17h30 - Samedi de 11 h à 12 h

Bulletin réalisé et reproduit par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique

Vie communale

Le 17 novembre, les élus ont participé à une formation aux gestes de premiers secours.

Lors d'un accident, chaque minute est vitale pour la **survie de la victime**. Réagir vite et prodiguer les gestes de premiers secours sauvent des vies. Découvrez **5 réflexes pour porter secours** !

Réflexe n°1 : vérifier l'état de conscience de la victime d'un accident

Poser des questions et donner des ordres simples : ouvrir les yeux, lui demander de serrer votre main ... est le **premier geste de premiers secours** permettant d'évaluer la conscience de la victime. Si la victime ne répond pas à vos demandes, elle a très certainement perdu connaissance et se trouve en état d'inconscience.

Réflexe n°2 : contrôler la respiration en cas de personne inconsciente

Libérer les voies aériennes de la victime inconsciente en basculant sa tête en arrière et en lui ouvrant la bouche.

Vérifier que sa cage thoracique se soulève et que vous sentez pendant 10 secondes son souffle au niveau du nez et de la bouche.

Réflexe n°3 : placer la victime en position latérale de sécurité

Si la victime est inconsciente et respire, la placer en **position latérale de sécurité (PLS)**. Ce geste de **premiers secours** sert à assurer la bonne circulation de ses voies aériennes, et donc du passage de l'air jusqu'aux poumons de la victime.

La victime doit être mise sur le côté, les bras et les jambes formant des béquilles (en chien de fusil) pour stabiliser sa position. Sa bouche doit être ouverte et tournée vers le bas pour éviter qu'elle ne s'étouffe.



Une fois la victime en position latérale de sécurité, **contacter les secours d'urgence (le 15, le 18 ou le 112)** et vérifier régulièrement la respiration de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

Réflexe n°4 : pratiquer des compressions thoraciques et des insufflations

Si la victime est inconsciente et ne respire plus (aucun signe de respiration perçu), appeler immédiatement les secours (**le 15, le 18 ou le 112**). Dans l'attente des secours, prodiguer les gestes de premiers secours suivants : réaliser des compressions thoraciques et des insufflations (bouche-à-bouche), en alternant 30 compressions thoraciques et 2 insufflations pour tenter de réanimer la victime.



Réflexe n°5 : utiliser un défibrillateur automatisé externe

Depuis 2007, toute personne est autorisée à utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE). Il est **fixé à l'intérieur de la salle des fêtes, à côté des portes battantes de la cuisine**.

Permettant de sauver des vies, les DAE sont très faciles d'utilisation. Une fois mis en fonctionnement, ils vous guident sur la procédure à suivre, étape par étape.



NUMEROS D'URGENCE

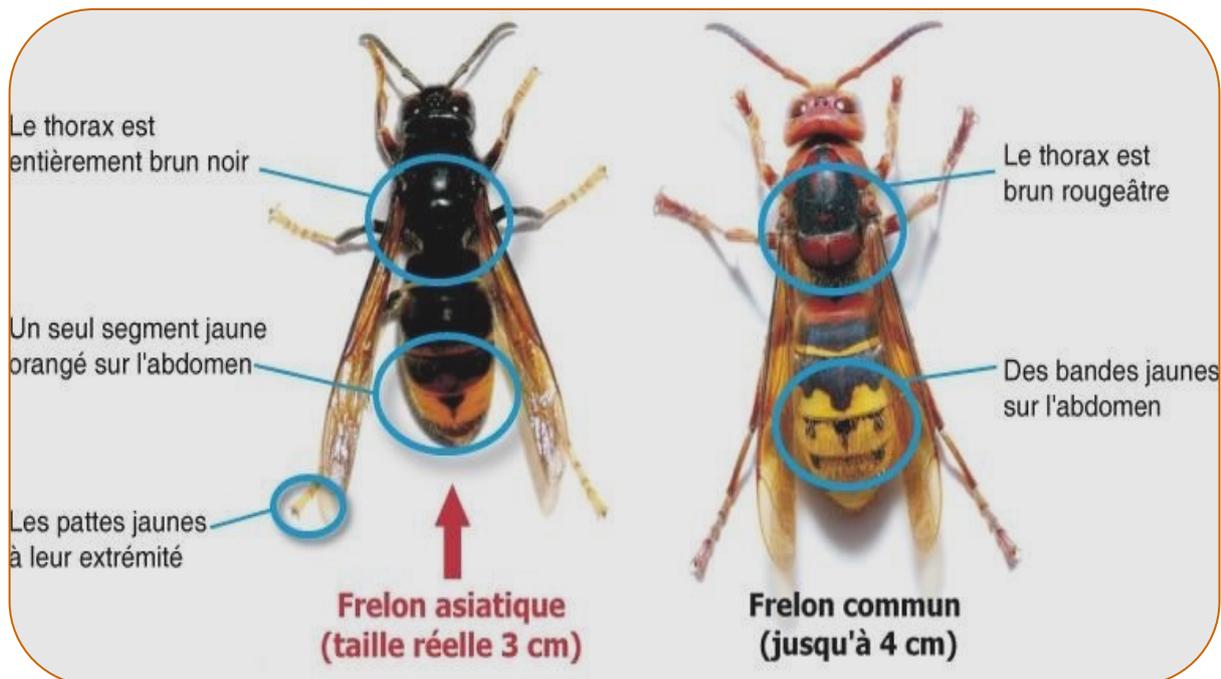
15 : SAMU - SECOURS AUX VICTIMES / 17 : POLICE GENDARMERIE - ORDRE PUBLIC

18 : POMPIERS - SECOURS AUX BIENS ET SAUVETAGE

112 : NUMÉRO D'URGENCE EN EUROPE / 115 : SAMU SOCIAL - DÉTRESSE SOCIALE.

Focus : Fléau du frelon asiatique

Le frelon asiatique n'est pas le bienvenu dans notre commune. Pourtant l'espèce invasive est présente presque partout en France. C'est un prédateur redoutable pour nos abeilles et un danger mortel pour l'homme également.



On s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre ce fléau.

En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants l'hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc...

Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir. En disposant dans nos jardins des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

1 reine = 2 000 à 3 000 individus

Pour fabriquer un piège :

il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau, de percer trois trous (1cm de diamètre) puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière blonde, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis.

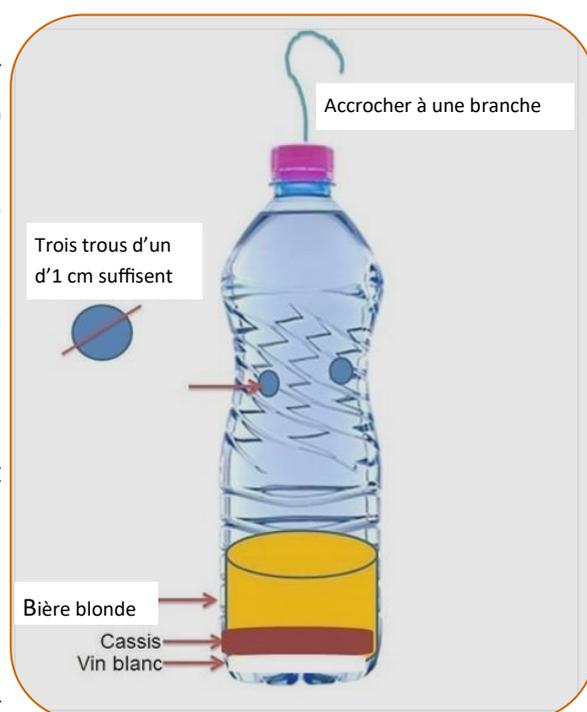
Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.

Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid ...Changer de mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts.

Sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

A vos pièges !!!

Attention, le SDIS ne réalise que les destructions présentant un caractère d'urgence.



La photo mystère n° 2... ??

Petit jeu pour découvrir votre commune. Devinez où cette partie de photo a été prise, sur la commune et déposez votre réponse à la Mairie.



La bonne réponse sera tirée au sort parmi les bonnes réponses parvenues avant la date limite ci-dessous et sera récompensée par un cadeau surprise. Le nom du (de la) gagnant (e) paraîtra dans le prochain bulletin.

Jeu ouvert jusqu'au 15 février 2019 (réponse dans le prochain bulletin).

La photo mystère n° 1

(2 rue du Bout d'en bas)

De nombreuses bonnes réponses sont parvenues à la mairie, parmi lesquelles une main innocente a tiré au sort celle de :

Monsieur Stéphane GOSSE.

Ce dernier recevra ultérieurement son cadeau.



Coupon réponse photo mystère n° 2

Nom - Prénom.....

Adresse.....

Réponse.....

.....

.....

.....



Du nouveau à Saint-Martin !!

2 nouveaux auto-entrepreneurs viennent de se créer dans notre commune et nous leur souhaitons une bonne installation.



Quand **ZAZA COIF** débarque chez vous, ça décoiffe. C'est un véritable salon de coiffure qui s'installe à domicile. Après vingt-neuf ans dans un salon de coiffure, Sabrina DECREPT décide de devenir coiffeuse à domicile pour être au plus près des clients, sans pression. Elle participe à un stage à la Chambre des métiers afin d'apprendre la gestion et la comptabilité. Sabrina débutera son activité en janvier comme auto-entrepreneuse. Elle coiffe les femmes, les enfants mais aussi les hommes. Elle se déplace et vous propose shampoing, coupe, brushing, couleurs etc... Mais **ZAZA COIF**, ce sont aussi des coiffures pour les cérémonies et des prestations d'onglerie.

N'hésitez à contacter Sabrina au **06.71.30.91.23**.

Boulangier-pâtissier-chocolatier de formation, Cyril TUEUR a, comme la plupart des artisans, suivi une formation spécifique : CAP, BEP puis BTM (brevet technique des métiers). Il a souhaité se lancer aussi mais en complément de son activité professionnelle. Après une formation auprès de la Chambre des Métiers, il crée **BLN chocolatier**. Prochain rendez-vous pour **Pâques** (21 avril).



Vous pouvez joindre Cyril au 06.59.94.94.44 ou à blanclaitnoir@hotmail.com



Au marché de Noël

